

Collectif « *Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages* »
519 Chemin de Langelède - 32120 SARRANT
Tél : 06 07 60 69 27 – Mail : protectionpaysagessarrant@gmail.com

Sarrant, Le 24 Août 2022

Objet : Enquête publique projets centrales photovoltaïques Cahuzac sur Adour

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le développement du solaire est une évidence pour nous, mais pas n'importe comment et surtout pas contre la Nature. Le développement du solaire doit se faire sur des sites déjà artificialisés et doit se faire dans un cadre citoyen avec des retombées économiques locales.

le Collectif "Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages" de Sarrant (32120) est défavorable aux projets d'usines solaires sur la commune de Cahuzac sur Adour pour les raisons suivantes :

- les sensibilités environnementales ne sont pas suffisamment prises en compte et des espèces protégées vont être détruites.
- A ce jour il n'y a aucun retour d'expérience sur des panneaux photovoltaïques flottants.
- Il n'y a pas de recul sur l'impact que les panneaux solaires auront sur la reconquête du site par la faune et la flore.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos meilleures salutations.

Collectif
« *Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages* »